



Directeur de la publication :
Jean-Louis Brison, Inspecteur d'académie
N°ISSN : 1281-1785
Inspection académique de la Haute-Saône
5, place Beauchamp
BP 419 – 70013 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03-84-78-63-00
Télécopie : 03-84-78-63-63

le *Bulletin départemental* de *l'Inspection Académique* de la *Haute-Saône*

SOMMAIRE

1- INFORMATIONS GENERALES

- Recherche d'enfants page 2
- Recrutement directrice, directeur MGEN 70 page 2

2- ACTIONS EDUCATIVES

- Projets artistiques et culturels - 1^{er} degré 2006-2007 page 3
- Ressources pédagogiques « Antiquité » du musée G. Garret à Vesoul page 4

3- REGLEMANTATION

- Orientation au cours et à l'issue du cycle élém. (procédure) page 5
- Dérogation de secteur page 6
- Dossier d'admission en 6^{ème} page 7
- Résultats scolaires page 8
- Fiche individuelle confidentielle page 9
- Scolarisation pré - élémentaire page 10
- Fiche de liaison page 11
- Fiche passerelle langues vivantes liaison CM2 6^{ème} page 12
- Fiche passerelle ANGLAIS page 13
- Fiche passerelle ALLEMAND page 14
- Liste des élèves par classe admis en classe de 6^{ème} page 15 et 16
- Demande de dérogation de secteur scolaire en 6^{ème} page 17 et 18

4- RESSOURCES HUMAINES

- Recrutement des professeurs des écoles par voie de liste
d'aptitude – Année scolaire 2006-2007 page 19
- Recrutement de conseillers en formation continue
rentrée scolaire 2006 page 20
- Travail à temps partiel – Année 2006-2007 page 20
- Sur-cotisation pour la retraite page 20



1 - INFORMATIONS GENERALES

RECHERCHE D'ENFANTS

Réquisition du Ministère de la Justice, concernant l'enfant :

- PEYCHARD Dylan né le 28 août 1995
- PEYCHARD Kurby né le 16 mars 1999

Si ces enfants sont scolarisés dans une école de la Haute-Saône, veuillez le signaler d'urgence à la division des élèves et de la pédagogie au : **03 84 78 63 51**



**La section MGEN de HAUTE-SAÔNE
recrute un ou une Directeur (trice) adjoint
à compter du 1^{er} septembre 2006**

Le (ou la) candidat(e) retenu(e) aura pour mission d'assurer le développement de la mutuelle, le service aux mutualistes, la gestion du Régime Obligatoire de Sécurité Sociale, l'action sociale, la vie politique et militante, le rayonnement de la MGEN et l'encadrement des personnels privés. Il (ou elle) sera chargé(e) d'autre part de représenter la M.G.E.N. dans différentes instances.

Le ou la candidat(e) doit :

- Être fonctionnaire titulaire.

et posséder

- Capacité gestionnaire.
- Goût des responsabilités.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Expérience et volonté militante.
- Disponibilité.

Les intéressés(e)s sont invité(e)s à adresser une lettre de candidature manuscrite motivée accompagnée d'un curriculum vitae à :

Monsieur le Président de la section M.G.E.N. de Haute-Saône

9 chemin de la Montoillotte BP. 183
70004 VESOUL Cedex

avant le 17 mars 2006 délai de rigueur

La réception des candidatures sera suivie d'une réunion d'information à laquelle chaque candidat sera invité individuellement

2 – ACTIONS EDUCATIVES

PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS – 1^{er} degré

Rentrée scolaire 2006 - 2007

Si vous souhaitez mettre en place un projet de type artistique et/ou culturel avec un partenaire professionnel au cours de l'année scolaire 2006-2007, vous voudrez bien compléter le document ci-dessous et le retourner à l'inspection académique :

Division des élèves et de la pédagogie (service DEPE – Colette Costes)

pour le mercredi 15 mars 2006 au plus tard

Recensement des intentions de projets artistiques et culturels – 1^{er} degré

Rentrée scolaire 2006 - 2007

Circonscription :

Ecole : N° téléphone :
..... Mél :

Nombre de classe(s) : Niveau(x) :

Nom de l'enseignant responsable :

Atelier artistique Classe culturelle Classe à PAC

arts plastiques

danse

musique

cinéma

photographie

théâtre

patrimoine

autre (préciser)

S'agit-il d'une : ouverture ou reconduction

Pour les classes à P.A.C., les élèves concernés ne devront pas avoir bénéficié d'un projet de ce type au cours des années précédentes dans le même niveau d'enseignement (maternelle – élémentaire).

Observations :

Anne-Marie PARIS

Professeur-documentaliste au collège Château Rance de Scey-sur-Saône,
détachée au musée Georges-Garret

Sabine GANGI
Attachée de Conservation,
responsable du musée Georges-Garret à Vesoul

*ont le plaisir de vous inviter à une présentation des
ressources pédagogiques « Antiquité » du musée*



Mercredi 1er mars 2006 de 10 h à 12 h

**Musée Georges-Garret
1, rue des Ursulines - Vesoul**

Merci de diffuser largement cette information. Pour confirmer votre participation, contacter

Anne-Marie PARIS Professeur-documentaliste, détachée Action Culturelle

Tel : 03 84 68 82 84 - Courriel : cdi.sceysursaone@voila.fr



Ville de
VESOUL



3 – REGLEMENTATION

ORIENTATION AU COURS ET A L'ISSUE DU CYCLE ELEMENTAIRE RAPPEL DES PROCEDURES ET INSTRUCTIONS

ANNEE SCOLAIRE 2005 - 2006

1 – PROCEDURE

TEXTES DE REFERENCE

(BO spécial n° 9 du 3 octobre 1991)

- Décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 - Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.
- Circulaire n° 90-039 du 15.02.90 - Le projet d'école.
- Note de service n° 91-065 du 11 mars 1991 - Application du décret du 6 septembre 1990 - Modalité de progression des élèves et procédures de dialogue avec les parents - Rôle du conseil des maîtres de cycle.
- Note du 11 mars 1991 - Orientation pour la mise en œuvre de la nouvelle politique pour l'école.

(BO spécial n°5 du 9 mars 1995.)

- Arrêté du 22.2.95 - Programmes de l'école primaire, rentrée 1995.
- Arrêté du 5.12.05 (BO n°1 du 5.1.06) - Composition et fonctionnement de la commission départementale d'appel des décisions relatives à la poursuite de la scolarité à l'école primaire.

2 - DOSSIERS 6^{ème}

A - FINALITE DE CE DOSSIER

Ce dossier est avant tout un document de liaison entre l'école, la famille et le collège. Il sera présenté et commenté lors des réunions d'harmonisation puis exploité par le principal et les professeurs du collège d'accueil. Seules les informations réellement utiles y figurent et la simplification a pour objet d'éviter la répétition d'informations semblables.

B - ELEMENTS CONSTITUTIFS

- **Un dossier d'admission**
- **Une fiche individuelle confidentielle**

- **Le cahier mensuel du CM2** (ou ceux du cycle III) ou un dossier comportant les évaluations régulières effectuées au cours du cycle III.

- **Le livret scolaire du cycle III**

- **Une fiche de liaison** entre l'école et la famille, adressée à celle-ci à l'issue des réunions d'harmonisation. En cas de proposition de maintien en cycle III, elle permettra à la famille de faire connaître sa position (appel ou acceptation).

- **Une fiche passerelle CM2/6^{ème} anglais ou allemand**, rappelant le parcours de l'élève en langue vivante (cf. B.D. n° 10 du 7 juin 1999).

C - INSTRUCTIONS COMPLEMENTAIRES

Chaque maître de CM2 remplira la liste alphabétique des élèves par classe ci-jointe. En face du nom des élèves, sont prévues trois colonnes :

- passage au collège.
- maintien à l'école primaire.
- autres orientations.

Ces colonnes seront remplies après la réunion d'harmonisation et la réunion du Conseil des maîtres du Cycle III. Deux exemplaires de cette liste seront transmis à l'I.E.N. de la circonscription.

Chaque école recevra par courrier électronique ou par courrier papier le modèle de dossier d'admission et des fiches jointes. Dès réception dans les écoles, les dossiers seront photocopiés et transmis aux familles pour qu'elles remplissent clairement les parties qui les concernent (partie supérieure au recto).

Ces dossiers devront être complets pour la réunion d'harmonisation CM2/6^{ème} à laquelle les maîtres de CM2 seront convoqués par l'I.E.N. de la circonscription.

3 - DEROGATIONS DE SECTEUR

Le principe de l'affectation des élèves consiste en leur admission dans le collège du secteur scolaire de la **commune de résidence**. C'est le **domicile de la famille** qui détermine le collège du secteur de rattachement et non l'école fréquentée.

Les seules dérogations de secteur scolaire susceptibles d'être accordées, le sont par l'Inspecteur d'Académie et doivent être dûment motivées par la famille (circonstances exceptionnelles, situation sociale difficile, choix de la langue vivante 1, demandes d'internat ...). Il appartient à l'IEN et au Directeur d'école d'apporter tous les éléments permettant de prendre en considération les situations exceptionnelles

Je vous précise, par ailleurs, qu'il n'y a pas lieu d'établir des demandes de dérogation pour un établissement privé, et que la demande d'inscription doit être formulée directement auprès de ce dernier.

COMMANDE D'IMPRIMES

Les imprimés de demande de dérogation de secteur doivent être commandés dès à présent à l'Inspection Académique - DEPE / Service Scolarité (poste 321).

CALENDRIER DES OPERATIONS D'ORIENTATION ET D'AFFECTION AU COURS ET A L'ISSUE DU CYCLE ELEMENTAIRE (2005/2006)

DATES LIMITES	ORIENTATION EN COURS ET EN FIN DE CYCLE	DEROGATIONS DE SECTEUR
<u>Vendredi 24 mars 2006</u>		Commande d'imprimés
Vendredi 7 avril 2006	Retour des dossiers complétés par les familles aux écoles	Transmission des demandes par les familles aux écoles
Mardi 9 mai 2006		Transmission des demandes par les écoles aux IEN
Vendredi 12 mai 2006	Réunions d'harmonisation pour les CM2 et les élèves de 12 ans et plus des autres cours	Transmission des demandes par les IEN aux collèges de secteur
Mardi 16 mai 2006	Propositions notifiées aux familles par les directeurs d'écoles	
Vendredi 19 mai 2006		Transmission des demandes par les collèges de secteur aux collèges demandés
Vendredi 26 mai 2006		Transmission par les collèges demandés à l'IA
Mardi 30 mai 2006	Réponse des familles à l'école	
Vendredi 2 juin 2006	Transmission par les écoles aux IEN des recours et des dossiers d'admission en 6 ^{ème}	
Mercredi 7 juin 2006	Envoi par les IEN à l'IA des recours et des dossiers avec avis	COMMISSION D'AFFECTION
Vendredi 9 Juin 2006	COMMISSION D'APPEL	

Pour tout renseignement complémentaire concernant ces procédures, vous pouvez contacter la DEPE – Melle BOROT – poste 321.

**L'inspecteur d'académie,
Jean-Louis Brison**

DOSSIER D'ADMISSION EN 6EME

ECOLE D'ORIGINE :	COLLEGE DE SECTEUR :

ELEVE :

NOM et Prénoms : Sexe (1): M F

Date de naissance : Classe :

ETABLISSEMENT SOUHAITE (2) : PUBLIC PRIVE

.....
LANGUE VIVANTE CHOISIE (1) : ANGLAIS ALLEMAND AUTRE (préciser) :

REGIME (1) : INTERNE DEMI-PENSIONNAIRE EXTERNE

RESPONSABLE LEGAL :

NOM et Prénom :

Adresse complète :

VILLE : Tél:

DATE : SIGNATURE :

LE CONSEIL DES MAITRES : (après harmonisation)

 DECIDE LE PASSAGE EN 6ème.

 PROPOSE LE MAINTIEN DANS LE CYCLE.

DATE : SIGNATURE :

<u>REPONSE DE LA FAMILLE</u>	<u>DECISION DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</u>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ACCORD PAS	
<input type="checkbox"/> APPEL	<input type="checkbox"/> MAINTIEN

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Si le collège demandé n'est pas celui du secteur, déposer auprès de l'instituteur une demande de dérogation. Il n'y a pas lieu de déposer une demande de dérogation pour une inscription dans un établissement privé.

RESULTATS SCOLAIRES

Ce tableau reprend les champs de compétences tels qu'ils sont définis dans le document "les cycles à l'école primaire" ou le modèle du "livret scolaire" du Ministère de l'Education Nationale.

Le maître de C.M.2 cochera (x) seulement les champs de compétences pour lesquels un renforcement est prioritaire au collège.

Le degré d'acquisition de chaque connaissance et de chaque compétence étudiées au cycle III est précisé dans le livret scolaire.

COMPETENCES TRANSVERSALES	FRANCAIS	MATHEMATIQUES
Acquisition de l'autonomie.	Langue orale.	Résolution de Problèmes.
Apprentissage de la Vie sociale.	Lecture.	Connaissance des Nombres.
Réflexion - Recherche.	Ecriture.	Calcul.
Notion d'Espace et de Temps.	Productions d'Ecrits.	Géométrie.
Mémoire.	Vocabulaire.	Mesures.
Méthode de Travail.	Orthographe.	
Traitement de l'information.	Grammaire.	

Le cahier mensuel ou un dossier comportant des évaluations effectuées au cours du CM2 ou du cycle III pourront également être consultés pour des informations plus précises.

FICHE INDIVIDUELLE CONFIDENTIELLE

NOM : Prénom :

SEXE : G - F NATIONALITE :

NE LE : à : CLASSE :

REPRESENTANT LEGAL (nom, prénom, parenté, adresse) :

PROFESSION : TELEPHONE :

COMPOSITION DE LA FAMILLE				
	NOM et prénom	année de naissance	PROFESSION	
PERE				
MERE				
FRERES et Sœurs				
Sexe : G - F →	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Année de naissance :
Profession :

SCOLARITE

Adresse de l'école maternelle d'où vient l'enfant :				
Année scolaire	Cours suivi	NOM du maître	NOM et adresse de l'école	Code postal

NOM DE L'ELEVE :

SCOLARISATION PRE – ELEMENTAIRE

Age de l'enfant à l'entrée dans cette école ou classe : (années et mois)

Durée de la fréquentation effective :

1an

2ans

3ans

préciser classe maternelle ou section enfantine :
.....

L'ENFANT ET SON MILIEU FAMILIAL

Composition de la famille – Profession des parents : frères et sœurs (voir page 1).

Autres personnes au foyer s'occupant de l'enfant :
.....

Trouve-t-il à la maison de bonnes conditions pour effectuer son travail scolaire ?
.....
.....

L'éloignement de l'école impose-t-il un trajet pénible ?
.....

Fréquence et nature des contacts de la famille avec l'école :
.....
.....

Autres remarques importantes :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

FICHE DE LIAISON

ECOLE ELEMENTAIRE - PASSAGE DE CYCLE A CYCLE

A RETOURNER A L'ECOLE POUR LE :

NOM et prénom : DATE DE NAISSANCE :

ECOLE FREQUENTEE : CLASSE :

NOM et prénom du représentant légal :

Adresse :

LE CONSEIL DES MAITRES DE CYCLE

DECIDE le passage dans le cycle supérieur.

PROPOSE l'allongement du cycle d'un an.

MOTIVATION :

DATE :

SIGNATURE :

REPONSE DE LA FAMILLE EN CAS DE PROPOSITION D'ALLONGEMENT DU CYCLE D'UN AN

(sans réponse de la famille dans un délai de 15 jours, la proposition sera considérée comme acceptée).

J'accepte la proposition du conseil des maîtres.

Je n'accepte pas la proposition du conseil des maîtres et je présente un recours auprès de l'inspecteur d'académie.

MOTIF :

DATE :

SIGNATURE :

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

DATE :

SIGNATURE :

FICHE PASSERELLE LANGUES VIVANTES, LIAISON CM2 - 6^{EME}

département de la Haute-Saône

Langue en 6^{ème} :

nom	
prénom	
commune	
école	

parcours de l'élève en langues vivantes		
cours	année	langue

Bilan à l'issue du CM2 :

- Plaisir manifesté à vivre une langue

☺	☹	☹

- Implication dans la leçon

☺	☹	☹

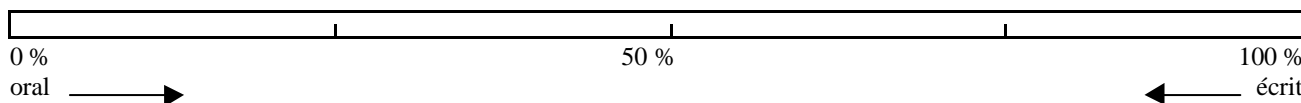
- Performances en L.V.

vu la globalisation et la subjectivité de l'appréciation, il n'est pas souhaitable de détailler trop les performances dans les différentes compétences

Compétence observée en		☺	☹	☹
Compréhension de l'oral				
Production orale	Prononciation / intonation			
	Expression			
Compréhension de l'écrit				
Production écrite	mots seuls			
	courtes phrases			

- Estimez, dans les leçons, la part consacrée à l'oral et celle consacrée à l'écrit

Placez le curseur :



Langues vivantes, liaison cm2 - 6^{me}, fiche passerelle du groupe - ANGLAIS

département de la Haute-Saône

cocher les fonctions travaillées, barrer les structures non vues, photocopier cette fiche au verso de chaque fiche individuelle.

Fonctions langagières :

dire, exprimer, demander, parler de, formuler ...	cocher	parler de soi	parler aux autres	parler des autres et de son environnement	supports (album, cassette audio, vidéo, jeu, chant, ...) aspects culturels
salutations			Hello ! Hi! Good morning ! ...		
réponses			Yes (please) – No (thanks)		
remerciements			Thank you ! Your welcome !		
excuses			I'm sorry ! Sorry !		
souhaits, vœux			Merry Xmas ! Happy... !		
félicitations			Well done !		
avis			I agree. I don't agree. Maybe.	It's right/wrong.	
identité		I'm ...	Who are you ?	This is ...	
		My name's ...	What's your name ?		
âge		I'm (5...) (years old).	How old are you ?		
adresse		I live in ...	Where do you live ?		
		I come from ...	Where do you come from ?		
téléphone		My phone number is ...	What's your phone number ?		
famille		My mother/father/brother/sister is ...		He/She's ... They're (+ adj).	
possession		I've got ... I haven't got ...	Have you got ... ?	She's got brown eyes.	
état général		I'm fine/so-so/not very well.	How are you ? Are you all right ?		
sentiments		I'm happy. I'm sad.			
sensations		I'm (very) hungry/thirsty.			
goûts		I like ... I don't like ...	Do you like (+nom) ? (+v-ing ?)		
savoir (connaître)		I know. I don't know.			
savoir (pouvoir)		I can ... I can't ...			
compréhension		I don't understand.	can you repeat, please ?		
			can you help me, please ?		
aide		I brushed ... I wrote a ... I saw ...			
		Tomorrow I'm playing ...			
demande		I'd like a ... I'd like to ...	May I have a/some ..., please ?		
			Can I have a/an ..., please ?		
ordre			Stand up ! Don't touch !		
appartenance		It's mine. It's not mine.	Whose coat is this ?	It's Peter's.	
description			What colour is it ?	It's ... His/her ... is/are ...	
				He/She's (the're) wearing ...	
localisation		I'm in ... I was ... I went to ...	Where is it/he/she ? Where are ..	It's/he's/she's there/on/...	
quantité			What number is it ?	One, two, ... a hundred	
			How many ... are there ?	There is ... There are ...	
prix			How much is it ?		

champs lexicaux :

la famille	
les animaux	
la nourriture	
la maison	
le corps	
les vêtements	
la couleur	
les sensations	
les sentiments	
la journée	
l'école	
la classe	
les nombres	
les jeux	
les salutations	
les gens	
la ville	
la nature	
les fêtes	
les pays	
le calendrier	
le sport	
les loisirs	
les métiers	
les boutiques	
La météo	
L'heure	

écrits réalisés en cm2 :

Langues vivantes, liaison cm2 - 6^{me}, fiche passerelle du groupe - ALLEMAND

département de la HAUTE-SAONE

cocher les fonctions travaillées, barrer les structures non vues, photocopier cette fiche au verso de chaque fiche individuelle.

Fonctions langagières :

dire, exprimer, demander, parler de, formuler ...	cocher	parler de soi	parler aux autres	parler des autres et de son environnement	supports (album, cassette audio, vidéo, jeu, chant, ...) aspects culturels
salutations			Hallo ! guten Morgen ! Tschüs !...		
réponses			Ja (gern) ! – Nein (danke) !		
remerciements			Bitte (schön) ! Danke (schön) !		
excuses			Pardon ! Entschuldigung !		
souhaits, vœux		Ich, bitte ! ich auch ! Ich nicht !	Alles Gute (zum...) Frohe ...		
félicitations			Prima ! Toll !		
avis		Einverstanden.	Das stimmt (nicht).	Richtig ! falsch !	
identité		Ich bin	Wer bist du ? Wer ist das ?	Das ist Tina / Herr... Frau...	
		Ich heiÙe	Wie heiÙt du ?	Er/sie heiÙt ...	
âge		Ich bin (acht) Jahre alt.	Wie alt bist du ?		
adresse		Ich wohne in ...	Wo wohnst du / wo wohnen Sie ?		
			Woher kommst du ?		
téléphone					
famille		Ich habe eine Schwester...		Hier ist meine Mutter.	
possession		Ich habe (kein...)... Wir haben ...			
état général		Mir geht's (nicht) gut / schlecht.	Wie geht's (dir) ?	Max (er) ist krank.	
sentiments		Ich habe keine Lust.			
sensations		Ich habe Hunger / Durst.			
goûts		Ich mag... Ich mag das nicht.	Was machst du gern ?	Was macht er ?	
savoir (connaître)		Ich weiß es (nicht).			
savoir (pouvoir)		Ich kann (nicht) schwimmen.			
compréhension		Ich habe nicht verstanden.	Wie bitte ? Noch einmal, bitte !		
aide			Hilf mir bitte !		
précisions					
demande			Darf ich spielen ?		
			Was möchtest du ?		
ordre		Ich will malen/spielen.	Komm her ! Nimm doch !		
appartenance		Das ist (nicht) mein ...		Das ist Martinas Buch.	
description			Was ist das ? Wie ist das ?	Das ist ... <i>Das sind</i> ...	
				Markus ist groß, klein, nett...	
localisation		Ich gehe in die Schule / ins Kino...	Wo bist du ? wo ist mein Buch ?	Hier ! da ! rechts ! oben...	
quantité				Eins...hundert	
				<i>Viel. Wenig. Alle.</i>	
prix			Was kostet das ?	Das Buch kostet 6 Euro.	

champs lexicaux :

la famille	
les animaux	
la nourriture	
la maison	
le corps	
les vêtements	
la couleur	
les sensations	
les sentiments	
la journée	
l'école	
la classe	
les nombres	
les jeux	
les salutations	
les gens	
la ville	
la nature	
les fêtes	
les pays	
le calendrier	
le sport	
les loisirs	
les métiers	
les boutiques	
La météo	
L'heure	

écrits réalisés en cm2 :

LISTE DES ELEVES PAR CLASSE

ADMISSION EN CLASSE DE SIXIEME



CIRCONSCRIPTION
SECTEUR SCOLAIRE

Commune :

Ecole :
(dénomination exacte)

Adresse :

Nombre de classes de CM2 dans l'école :

Nombre d'élèves de CM2 de la classe :

Ces élèves seront présentés dans l'ordre alphabétique.

NOTA : la présente liste doit être établie en trois exemplaires :

- 1 pour l'inspection académique.
- 1 pour l'inspecteur de l'éducation nationale.
- 1 pour le directeur d'école.

**Inspection académique
de la Haute-Saône**

5, Place Beauchamp - B.P. 419

70013 VESOUL CEDEX

☎ 03.84.78.63.21. - 📠 03.84.78.63.63.

DEPE - V. Borot

**DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR
SCOLAIRE POUR L'ADMISSION EN 6ème**

(à établir en 1 seul exemplaire)

Joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de la famille

CADRE A REMPLIR PAR LA FAMILLE

Elève

Représentant légal

Nom :

Père

Mère

Tuteur

Prénom :

Nom :

Sexe : F M

Date de naissance :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

Ecole fréquentée :

Etablissement du secteur :
(secteur de rattachement du domicile)

Etablissement demandé :

Régime souhaité : Externe

Demi-Pensionnaire

Interne

Langue vivante 1 :

RAISONS MOTIVANT CE CHOIX

(joindre au besoin un courrier ou / et toutes pièces justificatives)

Veillez préciser le cas échéant :

- nom, prénom et classe des frères et sœurs actuellement scolarisés dans le collège demandé :

- adresse complète du lieu de travail des parents :

A, le

Signature du représentant légal de l'élève :

Cet imprimé est à remettre au directeur ou à la directrice de l'école primaire fréquentée.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
AVIS DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTICE DE L'ECOLE	AVIS DE L'I.E.N.
Date et signature :	Date et signature :
AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT DE SECTEUR	AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT DEMANDE
Date et signature :	Date et signature :
AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE DU DEPARTEMENT D'ORIGINE : (quand la demande concerne deux départements)	
Date : l'inspecteur d'académie :	

DECISION DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE de la Haute-Saône (ou du département d'accueil pour les élèves demandant un département autre que celui de leur résidence)	
<p>ACCORD pour la classe de :</p> <p>au :</p> <p>Toutefois, cette autorisation ne deviendra définitive qu'après l'accueil de tous les élèves du secteur et sous réserve d'admission dans la classe demandée.</p> <p style="text-align: center;">A, le</p> <p style="text-align: center;">L'inspecteur d'académie</p> <p style="text-align: center;">Jean-Louis Brison</p>	<p>REFUS pour le(s) motif(s) suivant(s) :</p> <p style="text-align: center;">A....., le</p> <p style="text-align: center;">L'inspecteur d'académie</p> <p style="text-align: center;">Jean-Louis Brison</p>

4 – RESSOURCES HUMAINES

RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES PAR VOIE DE LISTE D'APTITUDE ANNEE SCOLAIRE 2006 - 2007

Réf : Décret n° 90-680 du 01/08/1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles.

Les candidats à l'intégration dans le corps des professeurs des écoles devront s'inscrire par **internet à l'aide d'i-prof**.

Ouverture du serveur du samedi 1^{er} avril au samedi 15 avril 2006 inclus

Pour accéder au service iprof vous pouvez obtenir vos « compte utilisateur » et « mot de passe » en vous connectant à l'adresse ci-dessous afin d'établir une demande de compte utilisateur et de mot de passe aux services techniques de l'inspection académique (cliquer sur « [Je souhaite recevoir mes codes d'accès LDAP](#) »). Ils vous permettront en cas de nécessité de procéder à de nouvelles connexions afin de consulter, de modifier ou d'annuler votre demande pendant la période d'ouverture du serveur.

L'accès à S.I.A.P. (Système d'Information et d'Aide pour les Promotions) peut être effectué à partir de tout poste informatique connecté à internet selon les modalités suivantes.

Pour vous connecter, vous devez :

- Accéder à votre "bureau virtuel" en tapant l'adresse internet : <http://pratic.ac-besancon.fr>
- Vous authentifier en saisissant votre "compte utilisateur" et votre "mot de passe", puis valider votre authentification en cliquant sur le bouton "Accéder aux ressources avec authentification".

ATTENTION : Si vous avez modifié votre mot de passe en utilisant les outils proposés par le bureau virtuel, vous devez continuer à l'utiliser pour de nouvelles connexions.

- Cliquer sur le bouton « iprof ». Vous êtes dirigé vers votre assistant carrière iprof.
- Cliquer sur l'onglet « Les services » puis sur « SIAP » et enfin sur « Vous inscrire ». Cliquer sur le lien proposé : « Déposez votre candidature pour accéder au corps des professeurs des écoles ».

Vous pourrez alors consulter ou compléter vos diplômes enregistrés. Si vous ajoutez des diplômes universitaires ou professionnels, ceux-ci ne seront validés qu'à réception de leur photocopie à la division des ressources humaines. (ne pas envoyer de photocopies du baccalauréat, du certificat de fin d'études normales (CFEN) et du certificat d'aptitude pédagogiques (CAP).

- Vous devrez alors **valider** votre candidature en cliquant sur le lien correspondant.

Vous recevrez différents documents dans votre boîte à lettres i-prof :

- A partir du 16 avril 2006, un accusé de réception que vous devrez imprimer, dater et signer avant de le transmettre pour le **vendredi 5 mai 2006, délai de rigueur**, à votre inspecteur de circonscription accompagné le cas échéant de la copie des diplômes que vous souhaitez voir valider.

- A partir du mercredi 14 juin 2006, le résultat de votre demande de promotion de corps.

Signalé : la liste d'aptitude est annuelle ; il convient chaque année de renouveler sa candidature.

RECRUTEMENT DE CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE – RENTREE SCOLAIRE 2006

Les personnes intéressées par l'exercice de ces fonctions doivent s'adresser par courrier (y compris par courrier électronique) à la Délégation Académique à la Formation Continue (DAFCO), Rectorat, 10 rue de la Convention, 25030 Besançon Cedex, pour obtenir un dossier de candidature. (dafo@ac-besancon.fr)

Date limite de retour des dossiers le 14 avril 2006.

Une réunion d'information ouverte à tous les candidats aura lieu le **mercredi 22 mars 2006** de 14h30 à 16h30 au rectorat

(salle n°251 – 2ème étage) 45, avenue Carnot, 25000 Besançon.

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL – ANNEE 2006 - 2007

Références : loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 ; loi n° 2003-775 du 21 août 2003 ; décret n° 82-624 du 20 juillet 2002 ; décret n° 2003-1307 du 26 décembre 2003 ; décret n° 2002-1072 du 7 août 2002 ; circulaire ministérielle 2004-029 du 16 février 2004 ; circulaire n° 2004-065 du 28 avril 2004 ; décret n° 2004-678 du 8 juillet 2004 fixant le taux de cotisation prévu à l'article 47 de la loi 2003-775.

Les personnels voudront bien se référer aux textes susvisés.

Les demandes de travail à temps partiel pour l'année 2005 - 2006 doivent être adressées par la voie hiérarchique, pour le **vendredi 31 mars 2006** au plus tard.

Sur-cotisation pour la retraite

En cas de temps partiel sur autorisation, les enseignants peuvent surcotiser afin que les périodes effectuées à temps partiel puissent être décomptées comme du temps plein pour la liquidation de la pension dans les conditions ci-après.

1) La sur-cotisation ne peut avoir pour effet d'augmenter la durée des services de plus de 4 trimestres.

2) Taux : le taux de sur-cotisation s'applique sur le traitement brut, la bonification indiciaire et la nouvelle bonification indiciaire correspondant à un temps plein.

Les taux applicables sont les suivants :

<u>Quotité temps partiel</u>	<u>Taux</u>
77.78%	12.28%
50%	17.83%

Pour les fonctionnaires relevant d'un régime d'obligations de service dont les quotités de temps de travail peuvent être aménagées de façon à obtenir soit un nombre entier d'heures, soit un nombre entier de demi-journées, le taux applicable est déterminé par le décret 2004-678 du 8 juillet 2004.

3) L'autorisation de sur-cotisation vaut pour toute la durée visée par la demande de travail à temps partiel (dans la limite de 4 trimestres), et est **irrévocable**.

La demande doit être formulée en même temps que la demande de travail à temps partiel.